



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Montagne

Question écrite n° 4754

Texte de la question

M Yves Coussain attire l'attention de M le ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire sur l'existence des services publics en zone de montagne. En effet, que ce soit en matière d'éducation, de transport ou de postes et télécommunications, la suppression des services publics tend à favoriser l'isolement des populations et, à terme, engendre le dépeuplement de nos campagnes et de nos montagnes. Face à cette grave menace que constitue la désertification, il lui demande quelle politique d'aménagement de l'espace rural il entend mener en ce sens.

Texte de la réponse

Reponse. - Le problème de l'implantation et de la qualité des services publics en milieu rural est l'objet de toute l'attention du Gouvernement. Celui-ci recherche les conditions d'une organisation différenciée et plus flexible de ces services publics, dans l'esprit notamment des conclusions du rapport déposé par le sénateur Haenel. Par ailleurs, dans le cadre des opérations expérimentales de pôles de services conduites par la DATAR, le problème du réseau de services publics et marchands est abordé au niveau d'un pays rural regroupant un ensemble de communes dans la perspective d'une satisfaction optimale des besoins de la population et d'une gestion rationnelle de ces services. Enfin, l'article 2 de la loi du 5 janvier 1988 sur l'amélioration de la décentralisation prévoit, dans chaque département comprenant une zone de montagne, qu'une commission propose au président du conseil général et au représentant de l'État, les conditions propres à améliorer l'organisation des services publics et leur polyvalence. Ces commissions sont aujourd'hui constituées et ont entamé leurs premiers travaux dans certains départements. Le problème de leur extension à l'ensemble des départements ruraux pourra être examiné à la lumière des premières conclusions qui seront tirées des travaux réalisés dans le cadre législatif actuel.

Données clés

Auteur : [M. Coussain Yves](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4754

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : industrie et aménagement du territoire

Ministère attributaire : aménagement du territoire et reconversions

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 octobre 1988, page 3077